

# DES SACRAMENTAUX REMIS EN QUESTION ?

Éditions *En Route*

*D*epuis quelque temps, une « psychose » se dessine chez nombre de Catholiques, concernant certains chapelets et médailles : via Internet et les médias sociaux, des rumeurs se répandent quant à la possible « diabolicité » de certains de ces sacramentaux... Qu'en est-il exactement ? A-t-on raison de les rejeter ? Avant d'en venir à une conclusion, il est impératif de bien connaître l'histoire de ces objets, les demandes précises du Ciel et ce qu'il a laissé à l'initiative humaine, ainsi que l'objectivité des assertions concernant d'éventuels « faux » ou « sataniques » chapelets et médailles.



## À propos de la Médaille miraculeuse...

### LA VOYANTE

C'est d'une humble Fille de la Charité de Saint-Vincent de Paul que la Vierge Immaculée a voulu se servir pour révéler au monde le trésor de sa **Médaille de l'Immaculée Conception**, dite « miraculeuse » à cause des nombreux miracles dont elle n'a cessé d'être l'instrument.

En 1830, Catherine Labouré est novice au couvent de la rue du Bac, à Paris. C'est là qu'auront lieu les apparitions de la Mère de Dieu à l'origine de la diffusion de la Médaille miraculeuse. Ce sont les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> apparitions qui concernent plus particulièrement cette médaille.

### 2<sup>e</sup> APPARITION

Lors de la 1<sup>e</sup> apparition du 18 juillet 1830, la Sainte Vierge recommanda instamment à Catherine de s'ouvrir avec confiance et transparence à son directeur spirituel. Pour la 2<sup>e</sup> apparition, voici le récit écrit de la main de la voyante :

« Le 27 novembre 1830, qui é-

*tait un samedi et la veille du premier dimanche de l'Avent, à 5h30 du soir, faisant la méditation dans un profond silence, j'ai cru entendre, du côté droit du sanctuaire, comme le bruit d'une robe de soie.*

*J'aperçus alors la Sainte Vierge auprès du tableau de Saint Joseph (...). Elle était debout, vêtue d'une robe blanc aurore, de la forme qu'on appelle « à la vierge », c'est-à-dire montante et à manches plates. La tête était couverte d'un voile blanc qui descendait de chaque*

*côté jusqu'aux pieds. Elle avait les cheveux en bandeaux et, par-dessus, une espèce de serre-tête garni d'une petite dentelle posée à plat sur les cheveux. La figure était assez découverte, et les pieds reposaient sur un globe ; du moins, je n'en vis que la moitié.*



Ses mains, élevées à la hauteur de la poitrine, tenaient d'une manière très aisée un autre globe (figure de l'univers). Elle avait les yeux élevés vers le ciel, et sa figure s'illumina pendant qu'elle offrait le globe à Notre-Seigneur.

Tout à coup, ses doigts se sont remplis d'anneaux et de pierres précieuses très belles... Les rayons qui en jaillissaient se reflétaient de tous côtés, ce qui l'enveloppait d'une telle clarté que l'on ne voyait plus ni ses pieds, ni sa robe. Les pierreries étaient plus ou moins grosses, et les rayons qui en sortaient étaient proportionnellement plus ou moins éclatants.(...)

Comme j'étais occupée à la contempler, la Sainte Vierge abaissa les yeux sur moi et une voix me dit au fond du cœur : "**Ce globe que vous voyez représente le monde entier et particulièrement la France et chaque personne en particulier.**" (...)

Alors la Sainte Vierge ajouta : "**Voilà le symbole des grâces que je répands sur les personnes qui me les demandent**", me faisant entendre ainsi combien elle était généreuse envers ceux qui la prient. (...) Il se forma alors, autour de la Sainte Vierge, un tableau un peu ovale sur lequel on lisait, écrites en lettres d'or, ces paroles : **Ô Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous.** »

Ce tableau vivant que sœur Catherine avait devant les yeux se modifia bientôt sensiblement. Les

mains de Marie chargées de grâces que symbolisaient les anneaux radieux, s'abaissèrent et s'étendirent en affectant la gracieuse attitude que l'on voit sur la médaille.

Puis une voix se fit entendre, qui lui dit : **« Faites, faites frapper une médaille sur ce modèle ; les personnes qui la porteront avec piété recevront de grandes grâces, surtout en la portant au cou ; les grâces seront abondantes pour les personnes qui auront confiance. »**

« À l'instant, dit la sœur, le tableau parut se retourner. » Alors elle vit, au revers, « la lettre " M " surmontée d'une croix ayant une barre à sa base, et au-dessous du monogramme de Marie, les Saints Cœurs de Jésus et de Marie, le premier entouré d'une couronne d'épines, et le second transpercé d'un glaive. »

« Les notes de la voyante ne mentionnent pas les douze étoiles qui entouraient le monogramme de Marie et les deux cœurs. Cependant, elles ont toujours figuré sur le revers de la médaille. Il est moralement sûr que ce détail a été donné de vive voix par la Sainte lors des apparitions ou un peu plus tard. »<sup>1</sup>

Dans ses notes, Catherine ajoute également que quelques-unes des pierres précieuses ne donnaient pas de rayons, et, comme la sœur s'en étonnait, il lui fut dit : **« Ces pierres, qui restent dans l'ombre, figurent les grâces que l'on oublie de deman-**

<sup>1</sup> Livret « La Médaille Miraculeuse », par l'abbé Joseph Baeteman, éditions de la Permanence Mariale (Rue du Bac), 1950, avec Imprimatur.

**der à Marie. »**

### 3<sup>e</sup> APPARITION

Dans le courant de décembre, Catherine eut une nouvelle apparition, exactement pareille à celle du 27 novembre, et au même moment, pendant l'oraison du soir. Il y eut toutefois une différence notable : la Sainte Vierge, au lieu de s'arrêter auprès du tableau de saint Joseph, vint se poser au-dessus du tabernacle, mais un peu en arrière.

La novice reçut de nouveau l'ordre de faire frapper une médaille sur ce modèle. Elle termine son récit par ces mots : *« Une voix se fit entendre au fond de mon cœur. Elle me dit : " Ces rayons sont le symbole des grâces que la Sainte Vierge obtient aux personnes qui les lui demandent. " Oh ! qu'il sera beau d'entendre dire : Marie est Reine de l'Univers, et particulièrement de la France ! Les enfants s'écrieront : Elle est la reine de chaque personne en particulier. »*

Lorsque la jeune sœur raconta cette nouvelle apparition à son directeur spirituel, le Père Aladel, celui-ci lui demanda si elle avait vu quelque chose d'écrit au revers, comme autour de l'Immaculée. La sœur répondit qu'elle n'avait pas vu d'écriture.

*« Eh bien, répliqua le Père, demandez à la Sainte Vierge ce qu'il faut y mettre. »*

Catherine obéit et, après avoir prié longtemps, un jour pendant l'oraison, il lui sembla entendre une voix qui lui disait : *« La lettre*

*M et les deux cœurs en disent assez. »*

*« Aucun de ces récits ne fait mention du serpent. Il a cependant toujours figuré dans les images de l'apparition ; et ce fut certainement d'après les explications données dès l'origine par la voyante. Voici comment on peut l'affirmer. La dernière année de sa vie, après un silence de 45 ans, le Père Aladel n'étant plus, sœur Catherine se sentit pressée de confier le dépôt qu'elle avait reçu de la Sainte Vierge à sa Supérieure. (...) La supérieure admise à ces confidences, pour réaliser un des plus chers désirs de sa compagne, voulut faire exécuter une statue de l'Immaculée tenant le globe. Interrogée au sujet du serpent à mettre sous ses pieds : « Oui, répondit-elle, il y avait un serpent d'une couleur verdâtre, avec des taches jaunes. »<sup>2</sup>*

### GRAVURE DE LA 1<sup>e</sup> MÉDAILLE

Une médaille doit toujours, à l'origine, être gravée puis moulée afin qu'on puisse y couler le métal. Le graveur qu'on choisit pour la tâche, monsieur Vachette, rencontra des difficultés : quelle attitude devait-il donner à la Sainte Vierge ? Elle en avait eu plusieurs dans l'apparition. Placerait-on le globe entre ses mains ? Mais à un certain moment, il avait disparu dans les flots de lumière ; cette pose ne prêtait pas à la gravure, et ne produisait pas un effet gracieux. Tout bien considéré, on adopta le modèle déjà existant de la Vierge Immaculée, qui la

<sup>2</sup> Livret « La Médaille Miraculeuse », par l'abbé Joseph Baeteman.

représente les mains étendues. On y ajouta les rayons lumineux qui s'échappent des anneaux de ses doigts, le globe terrestre sur lequel elle repose et le serpent dont elle écrase la tête. Autour de l'ovale furent inscrites ces paroles : « Ô Marie conçue sans péché priez pour nous qui avons recours à vous. » Le revers portait la lettre M surmontée d'une croix, et les Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie, le premier entouré d'épines, le second percé d'un glaive.

Bientôt, des millions de Médailles Miraculeuses se répandirent à travers le monde, s'accompagnant de myriades de grâces de conversions, de guérisons, etc. Mais le plus beau triomphe qu'accomplit Marie à travers cette médaille, fut de propager par tout le peuple la croyance en son Immaculée Conception et la pieuse invocation s'y rapportant. De plus, ainsi que le fait remarquer le Père André Triclot <sup>3</sup> : « *La médaille miraculeuse est un véritable livre très simple, à la portée de tous, même des enfants et des illettrés ; et valable dans toutes les langues. Elle est un livre complet de théologie mariale.* »

### AUJOURD'HUI, UNE MÉDAILLE CONTROVERSÉE

Depuis quelque temps, nombre de fidèles sont troublés et même paniqués suite aux affirmations diffusées largement par Internet, qui affirment que de « fausses médailles » circulent sur le marché. Voyons les principaux arguments

évoqués :

1. Cette fausse médaille se reconnaît à la disposition des étoiles du verso, dont une est située au-dessus de la croix. Cette étoile représenterait "*l'étoile du matin*" qui, dit-on, est *symbole de Lucifer* qui veut dominer le Christ représenté par la Croix.

2. Cette médaille a « **probablement** » reçu des incantations sataniques.

3. Le sommet de la croix est porteuse d'une *tête satanique*.

4. Le "M" a les pattes évasées. On dit qu'ainsi, « *il n'a plus valeur de pilier, car aucun pilier n'est porteur s'il est incliné.* »

D'autres affirment que sa position est inversée, le devant étant mis à l'arrière et inversement, signifiant Satan mis à l'avant et le Christ à l'arrière. Pour dire cela, on se base sur le fait que la barre à la base de la croix n'est pas enlacée dans le "M" de la même façon que dans la version originale.

Certains voient des cornes ou des griffes dépasser le "M".

5. Le "M" et la croix sont texturés par des rayures horizontales : "*vibrations horizontales alourdissantes pesamment terrestres, au lieu de ne présenter qu'un contour en or.*"

6. L'épée ne transperce plus le cœur de Marie, mais est mise en arrière-plan.

7. "*Le cœur n'est plus un cœur mais un triangle couronné ; et ce n'est plus une étoile* (d'autres di-

<sup>3</sup> Dans son étude doctrinale "*Le mystères des Deux Cœurs Unis Jésus et Marie*". Le P. Triclot est prêtre lazariste, docteur en théologie.

sent : *une flamme) qui le surplombe, mais une tête à double cornes de bouc.*"

8. Cette fausse médaille, fabriquée en Chine, est diffusée par la Franc-Maçonnerie en manque d'argent, et dans le but de faire tomber "l'industrie" de la "vraie" médaille.

9. Il ne faut pas que le pays d'origine de la médaille figure sur celle-ci.

10. La phrase du recto, lorsque écrite en latin, n'est pas une traduction fidèle de l'original.

11. Certains déclarent que ces "fausses médailles" sont imperméables à toute bénédiction... Le propos le plus diffusé est cependant que ces médailles sont bénites (on ne doit donc pas les jeter comme de vulgaires ordures) mais qu'il faut s'en débarrasser en les portant à un prêtre qui les exorcisera avant d'en disposer... ou qui fera des prières pour les "**débénir**".

† † †

Ces affirmations sont véhiculées pour la plupart sur le Net, par des individus usant de pseudonyme ou leur seul prénom. Personne ne sait vraiment **qui est à l'origine de ces propos** repris presque mot pour mot un peu partout. Il n'y a aucune référence sérieuse et crédible. **Sur Internet, n'importe qui peut écrire n'importe quoi**, tout en se parant d'un nom religieux. Et ce n'est pas parce qu'un propos est repris par beaucoup de personnes qu'il est

forcément vrai : dix mensonges (ou dix erreurs) ne font pas une vérité !

La photo de la médaille utilisée sur Internet (ci-contre), pour démontrer l'existence d'une "fausse médaille", prête à toutes sortes **d'interprétations SUBJECTIVES, sans plus.**



Enfin, nous constaterons, dans les lignes suivantes, que le ou les auteurs de ces alertes semblent méconnaître plusieurs aspects du sujet dont ils parlent.

## RÉFUTATIONS

Nous répondons ici aux objections avancées, point par point.

1. L'étoile située au-dessus de la croix, n'est pas une étoile luciférienne. En effet, dans le satanisme, l'étoile représentant Lucifer est une étoile **dans un cercle** ou une étoile **inversée**, souvent aussi dans un cercle, étoile dont les pointes du haut signifient les deux cornes du "Griffu". On appelle ces étoiles des "pentagrammes". Il y a aussi "l'hexagramme", qui est une étoile juive dans un cercle : en sorcellerie, c'est le symbole le plus malfaisant.<sup>4</sup> On est loin des innocentes petites

pentagrammes



hexagramme



<sup>4</sup> Tiré de "*Le Courrier de Joseph*", avril-novembre 1983, par Serge Monast, journaliste enquêteur spécialisé.

étoiles de notre médaille...

Si les sorciers donnent le nom de "étoile du matin" à Satan, souvenons-nous que ce titre n'appartient de droit qu'à l'Immaculée Mère de Dieu, *Stella matutina*, invoquée comme telle dans les Litanies de la Sainte Vierge. Satan essaie de lui voler ce titre ; n'entrons pas dans son petit jeu en l'appelant ainsi ; ne lui donnons pas ce crédit...

De plus, on remarquera que



Ci-haut, médailles miraculeuses très anciennes, tirées du livre de Mgr Laurentin, spécialiste. Et en bas, médailles miraculeuses plus récentes. On remarque des différences, et pourtant ce sont toutes d'authentiques médailles !

nulle part dans les notes originales de Catherine Labouré il n'est question des étoiles entourant le tableau du verso de la médaille. Si, ainsi que le précise le Père Baeteman, nous n'avons qu'une certitude morale de la présence de ces étoiles, encore moins avons-nous des indications précises quant au détail de leur emplacement autour de la médaille.

Le fait qu'une des étoiles soit située au-dessus de la croix ne signifie rien de mauvais en soi. En effet, Catherine n'a-t-elle pas vu la Vierge Marie, lors de la 2<sup>e</sup> apparition, aller se placer au-dessus du tabernacle ? Blâmera-t-on la Mère de Dieu ? Tant qu'à vouloir inventer des significations à cette étoile, pourquoi ne pas y voir, par exemple, l'étoile de Bethléem stationnée au-dessus de Jésus dans la crèche, pour nous indiquer Sa présence ?..

Il semble bien que le Ciel a laissé quelque initiative à l'homme, notamment dans la disposition artistique de certains éléments du tableau. C'est ce que nous indique le passage suivant, tiré du livre de Mgr Laurentin<sup>5</sup> :

*« Catherine reçoit sa [première] médaille début juillet [1832] (...) Elle est heureuse et ne se soucie pas des libertés d'interprétation qu'elle a laissées à la discrétion d'Aladel<sup>6</sup>, et Aladel à M. Vachette. Elle sait bien que SA VISION EST INEFFABLE<sup>7</sup>. Lors de cette premiè-*

<sup>5</sup> Mgr René Laurentin, mariologue mondialement reconnu. Il a passé cinq années à étudier et scruter la vie de sainte Catherine Labouré et ses apparitions. Il a écrit, entre autres, "*Vie authentique de Catherine Labouré*" en 2 tomes.

<sup>6</sup> Aladel : nom de famille de son directeur spirituel.

re distribution, Catherine manifeste seulement son approbation : « **Maintenant, il faut la propager !** »<sup>8</sup>

Rappelons en passant qu'il n'y a pas de copyright sur la Médaille miraculeuse, comme le confirme l'Œuvre de la Rue du Bac.

2. Probables incantations sataniques ? À coup de « probablement » et de « peut-être », on ne va jamais bien loin... Où sont les preuves d'une telle assertion ? C'est de la **spéculation** pure et simple ; du sensationnalisme gratuit... Et c'est une très grave accusation qu'on ne devrait porter qu'avec des **preuves** et non de simples suppositions...

3. La « tête satanique » en question s'avère être une simple fioriture de la croix ; chaque extrémité (les bras aussi) de celle-ci est festonnée. Avec le reflet de la lumière sur le métal, ces dentelures offrent des trous plus sombres que certains se plaisent à identifier comme étant les orbites creuses d'un crâne... Cela ressemble au jeu des enfants qui, en regardant les nuages, y voient des personnages imaginaires, selon leur goût... Suivant cette méthode, on pourrait trouver des signes cabalistiques en toutes choses, y compris les plus saintes ! Catherine Labouré a parlé d'une croix, elle n'a pas précisé son style artistique, laissé libre au graveur, pourvu qu'il respecte le bon goût.

#### 4. À l'époque où fut gravée la

1<sup>e</sup> médaille, début du 19<sup>e</sup> siècle, la typographie utilisait largement les "polices" (modèles de lettrage) empâtées et droites, du type « Times New Roman ». Il est normal que ce lettrage paraisse sur le modèle original. Mais la Sainte Vierge n'a jamais demandé qu'on utilise telle sorte de "police" plutôt qu'une autre, ou que les pattes du "M" soient droites ! Nulle part, dans le message, il n'est mentionné que les pattes du "M" doivent servir de *pilliers porteurs*...

Faire usage d'une écriture plus stylisée n'a rien de franc-maçonnique !

D'autre part, rien dans les écrits de la voyante, ne mentionne de quelle façon doit s'imbriquer dans le M la ligne sous la croix. Elle dit simplement : « *...la lettre "M" surmontée d'une croix ayant une barre à sa base.* » De ce fait, affirmer que le "M" est inversé s'avère, encore une fois, sans fondement.

5. Le remplissage de l'épaisseur des traits (de la croix et du "M") par une surface texturée est une technique artistique utilisée depuis « la nuit des temps » par les graveurs de médailles. Cette texture peut être aussi bien constituée de traits, d'ondulations, de points que de carrelage... Sainte Catherine ne fait mention d'aucune prescription particulière en ce sens. Cet aspect de la question relève du bon goût esthétique, tout simplement.

D'autre part, il semble que l'on

<sup>7</sup> Ineffable : qu'on ne peut vraiment exprimer.

<sup>8</sup> "Petite vie de Catherine Labouré", p. 54, par René Laurentin, éditions Desclée de Brouwer.



confonde ici la vision du recto et du verso de la Médaille. C'est sur le dessus de la médaille (recto) que Catherine a vu des lettres d'or, et non pas au verso...

Les "griffes" et "cornes" sont tout simplement des défauts de production, comme le serait une bavure en imprimerie... Ces défauts varient d'une médaille et d'un modèle à l'autre, signe qu'il n'y a rien de concerté...

6. Épée qui ne transperce pas le cœur ? Ce n'est pas ce que nous constatons en regardant la « photo-témoin » fournie par les détracteurs de la médaille. D'autre part, la précision du motif frappé peut varier selon la qualité du moule ou de la gravure, et selon la grosseur de la médaille (plus elle est grosse, plus il est facile d'y graver des détails précis).

Un Père Bénédictin, interrogé à savoir si une médaille de saint Benoît très usée (et dont les motifs gravés sont un peu effacés) est encore valide, celui-ci répondit : « *Du moment que l'on reconnaît, grosso modo, qu'il s'agit d'une médaille de saint Benoît, celle-ci est valide* ». Pour le Cœur de Marie, sur la Médaille miraculeuse, nous pouvons dire semblablement : du moment que l'idée du glaive dans le cœur est rendue, même *grosso modo*, on peut considérer que la médaille est fidèle à l'original. Cela vaut pour toutes les médailles. À l'exemple de sainte Catherine, ne soyons pas tâtilons...

7. Triangles et cornes au lieu de cœurs : il s'agit du même principe qu'à la réfutation no.3, soit le jeu de l'éclairage, des ombres et reflets sur le métal... C'est un petit exercice tout à fait subjectif... du genre "*Il faut le croire pour le voir*"... Chercher à voir Satan partout, c'est lui faire trop d'honneur...

De plus, rappelons à l'auteur de cette fabulation, que s'il ne se trouve pas d'étoile au-dessus des cœurs, c'est normal... puisqu'il n'y en a jamais eu dans l'apparition donnée à Catherine.

8. Il est douteux d'affirmer que la Franc-Maçonnerie, qui contrôle les finances mondiales, ait besoin de renflouer ses coffres en vendant des médailles "de 4 sous", et de surcroît des médailles qui font la promotion de la dévotion à la Vierge Immaculée, leur Ennemie jurée ! En fait, ce qui risque de faire tomber l'industrie de la Médaille miraculeuse, c'est bien précisément la psychose actuelle l'entourant, et qui jette le doute et le trouble dans les âmes. C'est cela qui fait l'affaire de la Franc-Maçonnerie... et de Satan.

Questionné au sujet d'une hypothétique "récupération" de la Médaille Miraculeuse par la Franc-Maçonnerie, le Père Antonio Maria Santoro<sup>9</sup> répliqua :

« Mon avis, c'est celui de saint Paul :

*" Certains, il est vrai, le font par envie, en esprit de rivalité, mais pour les autres, c'est vraiment*

---

<sup>9</sup> Des "Frères Franciscains de l'Immaculée", Sanctuaire Notre-Dame des Anges, France. Communauté de droit pontifical, très active dans l'apostolat par la Médaille Miraculeuse.

dans de bons sentiments qu'ils prêchent le Christ. Ces derniers agissent par charité, sachant bien que je suis voué à défendre ainsi l'Évangile ; quant aux premiers, c'est par esprit d'intrigue qu'ils annoncent le Christ ; leurs intentions ne sont pas pures ; ils s'imaginent ainsi aggraver le poids de mes chaînes.

*Mais qu'importe ? Après tout, d'une manière comme de l'autre, hypocrite ou sincère, le Christ est annoncé, et je m'en réjouis. Je persisterai même à m'en réjouir..."*  
(Philippiens 1, 15-18)

**L'essentiel c'est que ces médailles ou objets soient "bénits" par un prêtre "valide" ! »**

9. L'inscription du pays d'origine, ou du fabricant, sur médailles, statues et images pieuses, est une pratique commerciale fort ancienne, que n'a jamais réprouvée l'Église. Celle-ci sait bien que derrière l'apostolat, il y a des impératifs d'ordre matériel avec lesquels les fabricants doivent composer. Cela n'a jamais nuit à la validité des sacramentaux.

On peut aussi faire remarquer que l'inscription "1860" apparaissant sur les Médailles miraculeuses les plus anciennes (sur le globe aux pieds de Notre-Dame), ne figurait pas dans la vision qu'eut Catherine, du tableau de la Médaille. En effet, la Vierge Marie n'a pas l'habitude

d'apparaître avec la date du jour sous les pieds ! Et pourtant, personne ne trouve à redire.

10. L'inscription latine figurant sur certaines médailles est la suivante : "**Regina sine labe originali concepta, ora pro nobis**" (ou "o.p.n.", en abréviation). Il s'agit de la même traduction latine utilisée par l'Église Catholique dans son rituel de bénédiction de la Médaille miraculeuse<sup>10</sup> ainsi que dans les Litanies de la Sainte Vierge. Cela signifie : « *Reine conçue sans le péché originel, priez pour nous.* »

D'une part, on ne saurait accuser l'Église d'errer dans une telle matière. D'autre part, consulté sur la question, le père Thomas-Marie, o.s.b.<sup>11</sup> a répondu :

*« C'est la concision du latin qui résume l'abondance du français : essentiellement il ne manque rien, car "Maria" est comprise implicitement dans le mot "Regina", que votre rituel de 1929 nomme ainsi, par son titre ; et de même "Qui avons recours à vous" est contenu dans "Priez pour nous" ; enfin, "conçue sans péché" est dit dans "sine labe originale".*

*(...) Les éditeurs de vos médailles latines ont voulu internationaliser l'invocation française originale... C'est discutable, comme beaucoup de choses, mais il n'y a pas détournement "diabolique" dans ce fait, me semble-t-il. »*

---

<sup>10</sup> Manuel « *Excerpta e rituali romano ad usum parochorum* » de 1929, dans le rituel de bénédiction de la Médaille Miraculeuse.

<sup>11</sup> De l'abbaye bénédictine St-Joseph de Clairval, Flavigny sur-Ozerain, France.

11. De nombreux objets peuvent être bénits dont, évidemment, les sacramentaux approuvés par l'Église. La Médaille miraculeuse fait partie de ceux-ci, peu importe la disposition de ses petites étoiles.

C'est démontrer une ignorance totale que d'affirmer qu'on peut « *débénir* » un sacramental tel qu'une médaille. Il n'existe pas de prières de « dé-bénédition » des sacramentaux !

Un sacramental ne perd sa bénédiction que lorsqu'il est **vendu**<sup>12</sup> ou lorsqu'il est **détruit**. Tant qu'il demeure, dans sa forme, l'objet qui fut béni **en tant que cet objet particulier**, il conserve sa bénédiction. Deux exemples : un cierge est béni en tant que cierge. Mais la cire qui coule par terre lorsqu'il est allumé n'est plus bénite, car elle ne fait plus partie du cierge. Le même raisonnement s'applique à un scapulaire béni ; les fils qui s'en détachent ne sont pas bénits, car ils ne sont plus scapulaire, mais seulement fils. Le scapulaire a été béni en tant que scapulaire.

Lorsqu'un prêtre exorcise un objet béni, cet objet demeure béni et doit être traité comme tel.

Faisons bénir nos médailles. La bénédiction du prêtre est puissante contre Satan car, à travers l'homme d'Église, **c'est Dieu Lui-même qui bénit**. Saint Benoît bénit un jour une coupe

qu'on lui présentait et qu'il soupçonnait d'être empoisonnée. La puissance de la bénédiction (donc celle de Dieu) fit éclater la coupe traîtresse !

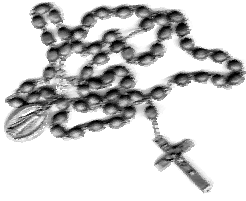
Et si nous voulons être rassurés jusqu'au bout, faisons exorciser nos médailles selon les règles de l'Église, l'exorcisme étant encore plus puissant que la simple bénédiction... puis portons ces médailles avec respect et confiance. **DIEU EST PLUS FORT QUE SATAN.**

Souvenons-nous également que si une médaille (ou un autre sacramental) présente des manques importants dans les éléments **ESSENTIELS** devant le composer (par ex. : il manque le verso de la médaille, ou le chapelet ne compte que 4 dizaines), ce sacramental ne sera pas valide en tant que médaille miraculeuse ou chapelet (valide quant aux indulgences qui y sont normalement rattachées), mais cela n'en fera pas un objet satanique pour autant et, s'il est béni, il mérite le respect dû à la bénédiction. On peut très bien s'en servir pour prier, car avant tout c'est le cœur qui compte dans notre relation avec Dieu.



---

<sup>12</sup> Vendu avec **intention de négoce**, et non pas vendu pour le prix coûtant, c'est-à-dire pour se faire rembourser l'argent que l'on a dépensé pour l'acquérir pour autrui.



## À propos des chapelets...

### LES ORIGINES

Le Rosaire est avant tout une prière, ainsi définie dans le Manuel des Indulgences : « *Le Rosaire est une forme de prière, dans laquelle, à la récitation de quinze dizaines de "Je vous salue, Marie", intercalées du "Notre Père", on joint respectivement la pieuse méditation d'autant de mystères de notre rédemption.* »

Le chapelet est le tiers du Rosaire (5 dizaines). On qualifie du même nom un outil destiné à soutenir notre prière, en comptant discrètement sur ses grains le nombre d'Ave et de Pater. Une fois béni, ce chapelet devient un sacramental et nous aide dans notre chemin vers Dieu, en éloignant le démon et en nous attirant grâces et indulgences, à certaines conditions.

On comprendra aisément que le chapelet, surtout béni, **répugne** à Satan. Aussi fait-il tout pour en éloigner les âmes.

### DES CHAPELETS NOUVEL-ÂGE ?

Par les mêmes voies que pour la Médaille miraculeuse circulent des affirmations alarmistes qui jettent le trouble dans les âmes. Ce sont, à quelques nuances près, les mêmes arguments qui sont repris :

A) Chapelets contenant des symboles occultes, sataniques.

B) Ils sont peu chers pour mieux se répandre.

C) Ils sont propagés par une secte satanique d'Italie, dont certains membres portent au cou une fausse Médaille miraculeuse dans le but de tromper les gens.

D) Ces chapelets, surtout des chapelets de plastique, ont été « incantés ».

E) Le « INRI » au-dessus de Jésus est parfois manquant.

F) On ne doit pas toucher ces chapelets, mais les enterrer.

G) Des « mystiques » appuient cette attitude par des « messages » qu'ils disent venir de Jésus.

### RÉFUTATIONS

a) et b) On relira les réfutations concernant les supposés signes cabalistiques se retrouvant sur les Médailles miraculeuses. Comme sur ces médailles, il n'y a jamais rien **d'objectivement prouvable**, seulement des interprétations, des suppositions... D'un bout de corde mal disposé dans le plastique fondu, on fait un serpent, dans une bavure de coulage on voit des signes sataniques, d'un ange aux ailes maladroitement dessinées on déduit un bouc de Satan...

c) Concernant cette fameuse secte supposément satanique : comment se fait-il qu'on ne l'identifie jamais par son nom ? **Existe-t-elle vraiment ?**... Si les faits qu'on allègue sont vrais, pourquoi craindre d'être poursuivi légalement et se cacher derrière des accusations qui ne dévoilent ni l'accusé ni l'accusateur ? Si cette

secte existe, est-elle vraiment satanique ? Quelles en sont les preuves ? A-t-on déjà vu des satanistes faire la promotion de la dévotion à Celle qui écrase les hérésies et la tête de Satan ? Ici, la même réflexion s'applique à la thèse des Médailles supposément distribuées par la Franc-Maçonnerie.

d) Quant à la question de l'incantation, référons-nous à la réfutation no.2 (p.7) sur la Médaille miraculeuse.

e) Un crucifix c'est tout simplement une croix sur laquelle est présent le Corpus. L'écriteau INRI est bien, mais non nécessaire. Son absence ne fait pas du crucifix un faux, ni un objet satanique, pas plus que les fioritures de style.

f) et g) Un chapelet n'est pas un outil de sorcellerie ; on ne peut le considérer à l'égal de ces objets.

Gardons-nous de tout démoniser, même sous l'impulsion de personnes se disant investies d'une mission divine. Car, rappelons-le, elles ne sont pas infaillibles. Elles peuvent être trompées par leur imagination, par des influences extérieures ou même par Satan.

Sachons accorder notre confiance à notre Mère l'Église Catholique qui n'a émis aucune mise en garde officielle ni officieuse contre ces supposés faux chapelets et médailles ; et qui nous assure que la bénédiction et l'exorcisme sont plus puissants que Satan, parce que Dieu est LE PLUS FORT.

## L'AVIS DU PÈRE JOZO ZOVKO de Medjugorje

Extraits d'une conférence donnée à Siroki Brijeg, en septembre 2005. Elle a pour objet le Chapelet, mais pourrait tout aussi bien s'appliquer à la Médaille miraculeuse :

*« Des personnes troublées et soucieuses m'ont écrit ces jours-ci (...) pour me dire que des gens rendent des chapelets qu'ils ont reçus à Medjugorje, parce qu'un prêtre leur a dit que ces chapelets étaient New Age.*

*Je dois vous dire que ce n'est pas vrai ! C'est une grande tentation, mais des chapelets New Age, ça n'existe pas. Quand le chapelet est béni, quand il est placé dans les mains de ceux qui croient, il est fait d'un certain matériau et seulement cela. Il ne s'agit pas de demander qui a fabriqué le chapelet, mais qui prie avec et comment les gens prient avec.*

*Une fois béni, le chapelet devient une clé avec laquelle nous ouvrons notre cœur et le cœur de Dieu. **UN CHAPELET NEW AGE, ÇA N'EXISTE PAS.** Il y a seulement un chapelet qui est béni et quand il l'est, sa valeur ne réside pas dans le matériau à partir duquel il est fait, que ce soit du plastique ou de l'or. La personne qui l'a fabriqué est sans importance.*

*Par exemple une statue qui verse des larmes de sang humain en Italie a été fabriquée par un musulman, et le mot Medjugorje est écrit dessus. Jusqu'à ce jour, ce même musulman continue de fabriquer des statues. Mais ces statues sont bénites. Les chapelets sont bénits. Les choses qu'on*

*apporte pour être bénites, le sont. Dans nos mains, elles deviennent sécurité, force, amour, réponse à l'appel.*

**Ne soyez pas superstitieux. Ne vous laissez pas tromper.**

*Il aurait bien mieux valu que les milliers de gens qui ont rendu leur chapelet, le récitent. Selon la propagande, les chapelets en plastique seraient un peu New Age, avec des symboles New Age... Non !*

*La récitation du chapelet, le jeûne, la prière arrêtent le pouvoir de Satan et du New Age - pas la fausse propagande !*

*Ne retournez pas les chapelets, ou que les motifs qui sont dessus ne vous troublent pas. Cela ne peut être ! Satan ne peut donner un chapelet en disant : « Prie avec ». Satan ne peut pas dire : « Pardonne, jeûne, réconcilie-toi, va te confesser. » Cela dépasse son pouvoir.*

*(...) Il n'y a pas de pain New Age. C'est nous qui le bénissons avant de le manger.<sup>13</sup> Il n'y a pas d'eau New Age. Comprenez-vous ? Peut-être que la personne à qui appartient l'eau est du New Age, ou que celle qui fait les glaces appartient à une secte ou un culte quelconque.*

*Pourquoi avez-vous peur de prier sur un chapelet qui est béni ? Ne craignez pas ! Votre chapelet est béni... votre chapelet est béni ! Vous ne devez pas*

*l'attribuer ou le donner à Satan ou aux croyances New Age. Au même moment, vous devenez des persécuteurs du chapelet.*

*Quand vous ne l'avez pas dans la main, quand vous ne le récitez pas à la maison, il ne vous sert à rien, même si c'était un saint ou le Pape lui-même qui vous l'avait donné. Ce n'est pas le signe en lui-même qui vous sauve, mais c'est le fait d'être à genoux, en prière, qui vous change et vous sauve.*

*(...) Ne vous laissez pas facilement induire en erreur ! (...) »*

## QUAND LA PSYCHOSE S'AMPLIFIE

Comme un cancer se répandant en métastases, on constate que le doute sur la validité ou l'innocuité des sacramentaux s'attaque maintenant, dans l'esprit de bien des gens, à tout ce qui a pour but de porter à la piété : statues, images et même cœurs de chapelets ! Lorsqu'on en est rendu à soupçonner une influence satanique parce que tel cierge est trop décoré ou pas assez dispendieux, que telle statue de Notre-Dame a un pied manquant – celui devant écraser le serpent ! –, que les feuilles d'érable (symbole du Canada) figurant au recto d'un médaillon de Sainte Anne sont tombantes, qu'il y a des fleurettes gravées au dos d'un crucifix, que telle médaille est mal orthographiée... on est en bien triste situation !

---

<sup>13</sup> Référence à la coutume ancienne, encore en vigueur en certaines contrées, que le père de famille bénisse le pain d'un signe de croix avant de le manger. Cette bénédiction n'est évidemment pas la même chose que la bénédiction du prêtre. Elle a plutôt valeur de prière, d'invocation.

Tous ces gens qui, avant d'être alertés par les forums de discussion du Web, priaient en toute quiétude en utilisant leur petit chapelet de plastique et qui sont aujourd'hui rongés par la peur et la méfiance, à qui doivent-ils leur état ? Non, ce n'est pas « *...cet article [qui] perturbe la vie des gens et leur fausse l'esprit* » ainsi que le disait un « message » douteux véhiculé sur Internet, mais bien la lentille à travers laquelle ces gens regardent maintenant leurs sacramentaux. Ils s'imposent eux-mêmes un fardeau inutile et nocif, et entraînent les autres à leur suite.

#### ENTERRER CES CHAPELETS ?

Ce même « message » circulant sur le Web et attribué, semble-t-il, à Jésus, dit d'enterrer les « chapelets sataniques »... Nous le redisons, les médailles et les chapelets bénits ne sont pas sataniques. Par contre, si, d'aventure, on avait, en sa possession, d'autres objets réellement envoûtés ou servant à l'occultisme (gris-gris, talismans, planches ouïja, etc.) ce n'est certes pas en les enterrant que l'on romprait le lien satanique<sup>14</sup> : est-ce que ce sont des biens si précieux qu'on veuille les garder définitivement sur notre terrain en les enterrant comme un trésor ?... On le fait avec une médaille

bénite, pour attirer les grâces divines sur un terrain ou sur ses propriétaires. Mais il ne faut jamais donner asile à Satan.

Le moyen le plus drastique pour rompre ces liens, est de détruire l'objet, surtout par le feu. Le maléfice se rattache à l'objet qu'il « contamine »; une fois cet objet détruit, le maléfice tombe de lui-même, n'ayant plus de base où s'agripper.

On peut donc mettre de gros bémols sur la véracité d'un « message » qui donne une fausse sécurité.

#### À QUI PROFITE LA SITUATION ?

Lorsqu'un enquêteur tente de trouver l'auteur d'un délit, il se pose la question : « À qui profite le crime ? » À notre tour, interrogeons-nous : **à qui profite la situation ?**

- À qui profite que l'on craigne la Médaille miraculeuse et le Chapelet, sans compter les autres objets de piété ?...

- À qui profite qu'on les jette par dizaines, voire par centaines à la fois ?... Et que l'on s'en débarrasse parfois de façon irrespectueuse en les croyant, à tort, « débénits » ?...

- À qui profite que la distribution de chapelets et de la Médaille soit freinée par la difficulté

---

<sup>14</sup> Une fois la source du maléfice détruite, il peut arriver que certains liens occultes demeurent chez la personne ayant utilisé ces objets. Dans ce cas, on les rompra complètement par une bonne vie chrétienne (prière, sacrements de Pénitence et Eucharistie) et, si besoin, par des prières de délivrance faites par un prêtre.

de se procurer de « vraies » médailles, ou par le coût potentiellement plus élevé de médailles « parfaites » et de chapelets plus « haut de gamme » ?...

- À qui profite que l'on dépense du temps à répandre des rumeurs alarmantes non fondées, au lieu de se livrer à d'autres œuvres d'apostolat, à la prière, à son devoir d'état ?

En définitive, peu importe les acteurs et les motifs humains qui peuvent se cacher derrière cette propagande alarmiste, **C'EST À SATAN QUE PROFITE LA SITUATION**. Il veut détruire l'Immaculée qui le tient sous son pied, détruire son œuvre de grâce, détruire l'impact incroyable que la Médaille Miraculeuse et le Rosaire ont eu partout dans le monde jusqu'à maintenant.

Lucifer « rougit de plaisir » en constatant l'importance exagérée qu'on lui donne à travers cette **fixation malsaine** sur lui, qui produit le trouble dans les âmes et

paralyse des énergies qui pourraient être employées à l'œuvre de Dieu.

Même déchu, il n'a rien perdu de son intelligence supérieure, et la subtilité de son plan consiste à utiliser contre la Médaille de l'Immaculée, le Chapelet et autres sacramentaux **ceux qui, précisément, croient les protégés...**

Il est temps de se réveiller et de retourner la situation au profit de Dieu et de sa Sainte Mère. Plus que jamais, faisons connaître la Médaille miraculeuse et répançons-la partout, bénite et porteuse de grâces. Faisons la promotion du Chapelet, faisons-le prier. Dieu nous en récompensera. ■

*Rosaire Raymond  
et l'équipe de la revue En Route*

Document révisé par :

**Guy Giroux, ptre-curé.  
Père Jean-Luc Tremblay, CSsR.**

---

*La reproduction et la large diffusion de ce document,  
DANS SON INTÉGRALITÉ, est permise et encouragée.*

*Vous pouvez également vous procurer des exemplaires  
en vous adressant aux:*

**Éditions *En Route***

a/s Rosaire Raymond

C.P. 833 Thetford Mines, Qc G6G 5V3 CANADA

Tél.: 418-428-9309 / Fax: 418-428-3006

Courriel: revue.enroute@netcourrier.com